



Janvier 2021

LE JOURNAL MUNICIPAL

DE RANGUEVAUX

N°336

Le mot du Maire

Au terme d'une année 2020 à nulle autre pareille, la crise sanitaire est toujours présente dans notre pays. Ces quelques mots que la tradition me conduit à vous adresser, je les destine à chacune et chacun de vous : puisse l'année qui s'engage vous garder en bonne santé.

Au-delà, il s'agit bien sûr d'espérer retrouver le plus vite possible une vie normale, familiale, sociale, économique, culturelle, sportive, de loisirs, tant il est vrai que nos vies aujourd'hui bouleversées ont vu tous leurs repères brisés.

Cette période de vœux doit être une période d'espoir, mais aussi d'engagement citoyen pour en finir avec ces mois où les difficultés le disputent au bonheur de vivre.

Aussi, je vous souhaite une belle, une heureuse année, faite de bonheur et de projets, et permettant de retrouver la joie de vivre ensemble à Ranguevaux. Très cordialement.

Votre Maire,
Philippe GREINER

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2020

- 1) **DECIDE** de créer un Conseil Municipal des Jeunes ;
APPROUVE les principes de fonctionnement.

- 2) **DEMANDE** la prorogation de la dérogation pour l'organisation du temps scolaire, répartie sur quatre jours hebdomadaires.

- 3) **DECIDE** de voter les subventions suivantes pour l'année 2020 :

* MPT	1 615 €
* Mon Village	1 235 €
* La Ranguevalloise	1 125 €
* Souvenir Français	480 €
* U.S.R.	3 430 €
* T.C.R.	440 €
* Club Canin	250 €

DECIDE d'attribuer une subvention de 30 € à deux associations patriotiques extérieures, U.N.C et F.N.D.I.R.P.

- 4) **DECIDE** d'attribuer une avance sur subvention de 3 000 € au budget du C.C.A.S pour l'année 2021.
- 5) **DECIDE** d'imputer en section d'investissement le coût des travaux réalisés en régie au cours de l'année 2020, pour un montant total de 17 710,78 € ;
APPROUVE la décision modificative n°2 du budget principal 2020.
- 6) **DECIDE** de refuser le transfert des excédents d'exploitation et d'investissement du budget annexe "Eau et Assainissement" de la commune aux budgets Eau et Assainissement de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch ;
DECIDE d'intégrer les excédents au budget principal de la commune ;
DECIDE de surseoir au transfert des biens meubles et immeubles nécessaires à l'exercice de la compétence "eau et assainissement" tant que le devenir du bâtiment de la station de pompage ne sera pas établi.
- 7) **PREND ACTE** des rapports annuels 2019 sur l'eau, l'assainissement collectif et non collectif.
- 8) **DECIDE** de confier à MATEC la réalisation d'une étude de diagnostic et d'amélioration du stationnement sur l'ensemble de la Commune pour un montant de 1 500 € H.T.
- 9) **DECIDE** de confier à MATEC la réalisation d'une étude d'optimisation énergétique du réseau d'éclairage public pour un montant de 1 850 € H.T. pour la phase études (diagnostic du réseau d'éclairage public) et d'un montant de 1 600 € H.T. pour la phase opérationnelle (réalisation des travaux par tranche).
- 10) **DECIDE** de confier à MATEC la réalisation d'une mission d'audit énergétique des 5 bâtiments communaux, pour un montant de 3 770 € H.T ;
SOLLICITE les aides financières auxquelles la Commune peut prétendre.
- 11) **DECIDE** l'adhésion au groupement de commandes coordonné par le Département de la Moselle relatif au numérique pédagogique du programme FUS@E.
- 12) **DECIDE** l'adhésion au groupement de commandes coordonné par la CAVF pour la fourniture d'un service dédié à la saisine par voie électronique et prestations associées.
- 13) **DECIDE** d'exploiter les parcelles forestières n°10, 12, 19 et 20 en bois-énergie ;
DECIDE que la parcelle 5 fera l'objet de délivrance de bois d'affouage communal ;
DESIGNE Messieurs André DEUTSCH, Roland VANIER et Claude SCHOSSELER en qualité de garants forestiers.
- 14) **APPROUVE** le contrat d'assurance auprès de la compagnie GRAS SAVOYE BERGER SIMON pour couvrir la protection sociale risque prévoyance employeur.

INFORMATIONS/SERVICES

BATTUES DE CHASSE

Rappel des battues de chasse :

- ❖ en forêt communale de Ranguieux et dans la forêt privée (Roches et Carrières) : **10 et 24 janvier 2021**
- ❖ dans le massif de Frounel (derrière le lotissement de la Cueillerotte) : **10, 16, 24 et 31 janvier 2021**

La plus grande prudence est recommandée aux promeneurs qui sont tenus de respecter les périmètres de chasse

COUPURE D'EAU

Le service eau et assainissement de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch vous informe d'une coupure d'eau le **mardi 12 janvier** d'environ 30 minutes (entre 9h et 10h30).

Sont concernées uniquement les maisons comprises après le n°60 rue de la Raide Côte

TRAVAUX

Le chantier de requalification du carrefour rue de Morlange/rue de la Cueillerotte se poursuit en janvier.

Les automobilistes sont invités à faire preuve de prudence à l'approche des travaux.

MOSELLE DÉRACINÉE

À travers l'opération Moselle déracinée, le Conseil Départemental de la Moselle souhaite honorer la mémoire des Mosellans expulsés en 1939 et 1940. De nombreux Ranguivallois ont été concernés.

La Commune envisage de s'associer à cette démarche mémorielle. Pour cela, l'équipe municipale est à la recherche de témoignages oraux, écrits, photographiques rappelant cette période.

Des premiers contacts ont été pris avec la Commune de VALENCIN (38) en direction de laquelle un certain nombre de familles ont été évacuées, ou éventuellement réorientées vers d'autres destinations.

Toute personne disposant de documentation sur cette époque est invitée à se rapprocher du secrétariat de la mairie.